

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 6 mars 2017.

Conseil d'administration du 3 avril 2017

Délibération 2017/04/CA-027

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 mars 2017.

Toulouse, le 3 avril 2017
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 2
Ne prennent pas part au vote : 0